



Association agréée par arrêté préfectoral du 10 septembre 2013

62 rue Alexis Piron

63000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 83 63 66

Courriel : pddne@laposte.net

Site : <http://www.pddne.eu>

PUY-DE-DÔME NATURE ENVIRONNEMENT

I

ASSEMBLEE GENERALE 2019,

pour l'année 2018

Le Samedi 23 mars 2019, à 14 heures

Salle Victor Hugo, à Clermont-Ferrand

Rapport moral

A la lecture du rapport d'activité, vous constaterez que nous sommes fidèles à nos objectifs de préservation de l'environnement, de la qualité de vie, et de sauvegarde de la nature ; nous continuons à oeuvrer particulièrement dans les domaines de l'énergie, des déchets ménagers, du danger des soi-disant « stériles » des mines d'uranium, du nucléaire en général, des risques dus aux ondes électromagnétiques des relais comme des compteurs Linky. Nous participons activement aux mouvements pour le climat et la nécessaire transition. Et là où nous le pouvons, nous intervenons pour limiter ou dénoncer des dégâts causés à l'environnement.

Loin d'être dans une tour d'ivoire, nous travaillons aussi avec le tissu associatif local : avec nos partenaires habituels : Collectif contre l'incinération des déchets, Réseau Sortir du Nucléaire, Urgence Climatique Justice Sociale, Collectif 63 sans OGM, Collectif national Mines d'uranium, ATTAC 63. Nous travaillons aussi avec les jeunes qui ont de nouvelles pratiques militantes d'Alternatiba 63 et du mouvement Citoyens pour le climat créé depuis la démission de Hulot. Cette année, de plus, nous avons renoué des liens fructueux avec la FDEN 63.

La situation de notre association est stable, peut-être trop stable : si le nombre d'adhérent-e-s est constant, cela signifie aussi un vieillissement des militants, une pyramide des âges, certes commune dans le tissu associatif français, mais qui pourrait évoluer si de nouveaux adhérent-e-s s'engageaient plus au conseil d'administration ou dans nos secteurs d'intervention. Le suivi de points de diffusion de Sèves, des zones Natura 2000, par exemple serait déjà une participation utile à tous.

Au moment où la conscience de la crise écologique, climatique, et son corollaire social traverse toute la population, et particulièrement la jeunesse, il serait bon de lancer un débat pour mieux adapter notre association et sa communication aux demandes de notre époque.

Rapports d'activité 2018

Vulcania – Lemptégy

Depuis plus de deux ans le Conseil régional dirigé par Wauquiez, propriétaire du site de Vulcania, veut un « programme de développement de Vulcania ». Pour répondre à cette demande de construire où ce n'était pas prévu, il faut modifier le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Ours les Roches.

Dans l'empressement, une première mouture de modification de ce PLU a été proposée. Elle a dû être stoppée : ils avaient oublié l'évaluation environnementale ! Pour le moins nécessaire avec des projets de 23 m. de haut...

Une autre modification a été soumise à enquête publique en septembre et en octobre 2018. Elle veut permettre les constructions de quatre nouvelles attractions, de 16 à 18 mètres de haut, de l'hébergement sur place pour 240 touristes en 40 logements, des parkings, des voiries... L'insertion environnementale et paysagère (dans le site classé UNESCO !) est catastrophique. Ce bétonnage sera visible de la route comme de tous les puyS environnants.

Cela va en plus à l'encontre du jugement du Conseil d'Etat qui avait clôturé tous les recours que nous avons intentés dans les années 1997-8 ; celui-ci était rendu sur la base de bâtiments enterrés, d'une surface deux fois plus petite que celle du projet, sans aucun hébergement, et compatibles avec l'intérêt du site. Il se prépare des possibilités similaires de l'autre côté de la route, sur le site de Lemptégy.

Puy de Dôme Nature environnement a déposé lors de l'enquête publique... cela n'a pas empêché la modification de ce PLU d'être adoptée par la communauté de communes le 18 décembre dernier.

Associés à la FDEN et la FRANE nous avons demandé un recours gracieux. Mais cela va sans doute aller au tribunal administratif.

Natura 2000

A l'heure où tout récemment le commissariat général au développement durable et l'Agence française pour la biodiversité annoncent qu'en France un quart des espèces sont en danger de disparition, il y a dans notre département une quarantaine de sites Natura 2000. dont l'objectif est de préserver la biodiversité tout en tenant compte des activités humaines. En tant qu'association agréée, nous sommes conviés à leurs comités de pilotages où siègent collectivités, Etat, parcs, administrations, structures agricoles, associations, etc... Nous avons du mal à pouvoir tous les suivre. Si le bilan est souvent positif, comme pour la préservation de tourbières, là où il y a plus d'activités humaines, l'évolution est inquiétante alors que ces espaces sont normalement protégés : diminution des écrevisses à pattes blanches parce qu'on refuse d'éloigner sérieusement les résineux des rivières, diminution des moules perlières avec les nitrates autorisés, épandage de boues de stations d'épuration à proximité de zones Natura 2000, quasi disparition des oiseaux guêpiers dans une zone mal protégée des 2 roues motorisés... C'est pourquoi nous vous invitons à vous inscrire comme correspondant local de Puy de Dôme Nature Environnement pour ces comités de pilotage (une réunion par an) en vous inscrivant sur une feuille qui récapitule tous les sites, que nous disposerons sur une table lors de notre A.G.

Gestion des déchets :

Puy de Dôme Nature Environnement (PDDNE) participe aux réunions du Collectif d'associations contre l'incinération des déchets dans le Puy de Dôme. Sont préparées puis commentées les réunions institutionnelles dans lesquelles PDDNE siège en tant qu'association agréée : commission consultative des services publics locaux du VALTOM (composé de conseillers municipaux délégués), commission de suivi du site (CSS) de Vernéa (entreprise privée délégataire du service public). Sont aussi traités les réunions du CA du VALTOM (qui sont publiques), de la CSS de Puy Long, les dysfonctionnements repérés de l'incinérateur et autres événements.

Prenant prétexte de la solidarité avec l'usine de combustibles solides de récupération du Puy qui a brûlé, le Valtom a obtenu un arrêté préfectoral pour augmenter provisoirement la capacité de l'incinérateur. Nous avons protesté par un tract, des interventions sur radio Campus et France Bleue et par une conférence de presse le 15 juin.

Suite à la réforme des Régions, le département perd sa compétence sur le plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux au profit de la nouvelle Région Auvergne Rhône Alpes (AURA) qui élabore un nouveau plan régional dont le projet pratiquement bouclé est en consultation auprès des membres de la commission ad hoc. Cependant, l'agrément pour l'environnement dont bénéficie Puy de Dôme Nature Environnement est limité au département, ce qui fait que nous ne sommes pas invités à le discuter. Avant sa validation officielle, l'enquête publique se fera en 2019. Le VALTOM qui avait obtenu l'autorisation de la préfecture pour aller chercher les déchets dans les départements limitrophes va pouvoir avec ce nouveau plan aller en chercher plus loin encore ! Il est prévu de dépasser les limites administratives des traitements pour les utiliser au maximum de leurs possibilités techniques. Ainsi, l'incinérateur pourra passer de 150 000 t/an à 170 000 t/an et les décharges pourrons être gavées un peu plus, ce qui n'encourage pas la prévention et le recyclage !

Le rapport 2017 de Vernéa (discuté en 2018) nous a donné l'occasion d'exiger des détails sur les « frais de siège » siphonnés par la maison mère SUEZ contribuant ainsi au déficit affiché par Vernéa. Cette situation financière relève sans doute d'une recherche d'optimisation fiscale aggravant ainsi le coût final du traitement des déchets au dépend du contribuable. Nous avons rendu public les nombreux dysfonctionnements de l'incinérateur (surpressions ...) qui relâchait ainsi des fumées non filtrées dans l'atmosphère. Cela a obligé Vernéa/SUEZ à faire d'importants travaux de réparation. Ces incidents sont devenus nettement moins nombreux mais le risque de pollution est toujours présent.

Actions pour le climat

Cela fait plusieurs années que nous participons à des initiatives pour faire connaître les actions menées par de nombreuses associations qui démontrent la possibilité de vivre autrement avec un impact sur l'environnement limité dans le cadre de relations humaines solidaires et démocratiques. Cela passe en partie par notre adhésion à l'association UCJS (urgence climatique et justice sociale) qui vient de se transformer en Alternatiba 63.

En 2018, nous avons continué à participer aux actions organisées conjointement avec Alternatiba 63 et ATTAC 63 contre les accords sur le commerce TAFTA et CETA et contre l'évasion fiscale, notamment en ciblant par des actions non violentes APPLE et BNP Paribas ... nous avons aussi participé à des manifestations lancées par les réseaux sociaux comme « il est encore temps » (par exemple le 8 décembre à l'occasion de la COP 24).

Le dimanche 4 mars nous avons co-organisé avec Greenpeace, ATTAC 63 et d'autres, une manifestation sur les marchés de Jaude et des Salins pour refuser les centrales nucléaires à l'occasion des anniversaires des catastrophes de Tchernobyl et Fukushima.

Le 17 juin, nous avons participé à l'accueil du « Tour Alternatiba » en tenant un stand au Village de la Transition au jardin Lecoq à Clermont. *Fd*

LINKY : le compteur nuisible, inutile et imposé

Le compteur Linky n'est pas obligatoire car en droit nul ne peut imposer un objet connecté
Arrêté du 9 juin 2016 relatif au contrôle des instruments de mesure.

Puy-De-Dôme Nature Environnement n'a pas tardé à prendre position contre le système Linky dès que son fonctionnement a été connu. Depuis la publication de l'article paru dans Sèves (N° 57 février 2017) qui énumère les problèmes graves que ce compteur occasionne sur les plans santé, sécurité, vie privée et financier, le collectif « Stop Linky 63 » a travaillé sur le terrain à distribuer des tracts, à organiser et à animer des réunions d'information et à réfléchir sur les moyens les plus efficaces pour s'opposer à la pose de ces compteurs. Le collectif départemental est constitué des personnes bénévoles qui ont pris conscience des dangers du compteur et dont l'implication permet d'organiser des réunions d'information dans les communes. Plusieurs centaines de collectifs anti-linky existent actuellement en France.

Augmentation du nombre de refus

Sur le terrain, la première réunion a été organisée par le premier collectif anti-linky du département : « Info-Linky-Châtel-Guyon » sur cette commune-même en novembre 2016. Ensuite, les collectifs communaux existants sur le département ont fusionné pour fonder « Stop Linky 63 ». Depuis, plus de quarante réunions publiques d'information ont été animées par ce collectif. La participation du public est en augmentation constante de même que le nombre de refus de ce compteur. Le record de participation est détenu par la commune de Vertaizon où a eu lieu la dernière réunion avec 220 personnes. A l'heure actuelle, 872 communes en France ont pris des délibérations contre le déploiement du compteur alors qu'une dizaine de pays européens ont prévu de ne pas les déployer ou de ne le faire que pour certains consommateurs : l'Allemagne, la Lettonie, la Slovaquie, la Belgique, la Lituanie, le Portugal, la République Tchèque, la Slovénie, l'Autriche et les Pays Bas. La Grande-Bretagne accepte sur la base du volontariat.

Face à une situation qui leur échappe, les dirigeants d'Enedis et ses sous-traitants (dont les employés sont payés au nombre de compteurs posés) diffusent des contrevérités et menaces, y compris par courrier officiel, pour tenter d'intimider les citoyens et poser des Linky à tout prix. Ne croyez pas à ces mensonges, ne cédez pas à ces menaces : non, vous n'aurez pas d'amende, on ne vous coupera pas l'électricité si vous refusez le linky. Beaucoup de gens encore croient à ces mensonges et finissent par céder. S'ils vous parlent de la facturation du de la relève de votre consommation, sachez que cela est déjà compris dans nos charges actuelles et que, de toute façon, son coût serait moins élevé que l'augmentation de la facture avec Linky. Si on vous dit que vous devrez payer le linky en 2021, sachez que la cour des comptes, dans son rapport de mars 2018 nous apprend que nous le payerons tous à partir de 2021 via l'augmentation de nos charges (avec un bénéfice de 500 millions d'euros pour Enedis !). Et si on vous harcèle au téléphone, dites à votre interlocuteur que vous allez porter plainte. A ce sujet, lisez le discours ci-joint de Jacques Michon, maire de la commune de Waziers (Nord), qui accuse Enedis de harcèlement et explique comment y faire face. L'enregistrement vidéo se trouve sur la page d'accueil du site « www.stoplinsky63.fr ».

Une opération perdante pour l'économie française

Pourquoi tant de refus de la part des individus, des communes et des pays ? Patrice Cahart, Inspecteur général des finances honoraire, explique : « de toute façon, notre pays, où tant de besoins se manifestent, ne peut se permettre de consacrer des milliards à une opération sans bénéfice financier ni écologique. Pour l'économie française l'opération Linky s'annonce perdante. En effet sur les six fournisseurs de compteurs, trois sont étrangers. Tandis que les milliers d'emplois que l'on cherche à économiser sont tous hexagonaux ». Par ailleurs, pourquoi emmener à la déchetterie les 35 millions de compteurs actuels qui sont en parfait état de marche ? Monsieur Cahart continue : « A ces difficultés s'ajoute une incertitude en matière de santé. Dans son rapport de janvier 2017, le ministre de l'environnement a conseillé aux étudiants vivants dans une chambre, et donc plus exposés que d'autres en raison de la proximité des appareils, de se protéger de Linky par un « écran léger ». Ainsi l'existence d'un risque est reconnue. Une expérience sanitaire d'une dizaine d'années aurait été souhaitable. Elle n'a duré qu'un an. » *Le Monde* 5/10/17

De son côté EDF, actionnaire à 100% d'Enedis, doit faire face à de graves problèmes financiers notamment :

- endettement de 37 milliards d'Euros.
- augmentation de la facture EPR à Flamanville qui s'élève à 10,9 milliards (coût initial estimé à 3 milliards).
- surcoût de construction de l'EPR en Finlande de plus de 5 milliards
- faillite d'Aréva : 5 milliards
- frais pour prolonger la vie des centrales vieillissantes (carénage) : 74 milliards

Plutôt que d'engloutir de 5 à 8 milliards dans une opération d'une utilité plus que douteuse, ne serait-il pas sage de consacrer les milliards prévus pour Linky au démantèlement des centrales et à l'expansion des énergies renouvelables ?

« Explosions, incendies, personnes rendues électro hypersensibles, augmentation de factures, pannes et appareils grillés par centaines, le nouveau compteur Linky est un redoutable prédateur », comme Annie Lobé l'a fait remarquer dans *Alternative Santé* (fév 2017). Nous lisons dans l'article de *Que Choisir* d'octobre 2017 que : « Enedis déploie son compteur LINKY sans se soucier le moins du monde des particuliers. » Dans le questionnaire envoyé par cette association de consommateurs aux seuls ménages équipés d'un compteur Linky « 69% des participants estiment que leur compteur Linky est inutile. » En effet, la fronde

contre Linky s'organise et s'intensifie dans le Puy-de-Dôme. Nous demandons un moratoire immédiat sur le déploiement de ce compteur nuisible et inutile.

Pour davantage d'informations n'hésitez pas à consulter le site : www.stoplinsky63.fr.

Nucléaire

Notre association est adhérente du Collectif National Mines d'uranium et participe à son action.

Par courrier du 25 mai 2018, le Collectif a demandé à la Présidente du développement durable de l'Assemblée nationale la création d'une mission d'information sur les effets environnementaux et sanitaires de l'extraction et du traitement de l'uranium.

Pour appuyer cette démarche, nous en avons informé les 5 députés du Puy de Dôme en expliquant que notre département était particulièrement concerné. Deux réponses. L'une positive de Mme V. THOMAS qui nous a envoyé copie de son courrier à la Présidente de la commission, l'autre hors sujet de M. CHASSAIGNE.

Le Collectif Mines d'uranium attend toujours une suite à sa demande de rendez-vous avec le Ministre de l'Environnement. On ne peut que constater un refus du Gouvernement à s'engager vers une sortie du nucléaire.

Pour avancer dans notre prospection de la radioactivité, nous avons acheté un RADON EYE sélectionné et diffusé par la CRIIRAD. Cet appareil est plus performant que le RAMON 2/2 que nous utilisons déjà pour la détection et la mesure du radon dans les immeubles. Il pourra bien sûr être utilisé par les adhérents.

Avec ATTAC 63, GREENPEACE et d'autres, nous avons organisé une conférence donnée par NEGAWATT le 9 mars.

Dans le contexte actuel reste à renforcer notre action pour une sortie du Nucléaire de plus en plus urgente, ce qui implique que nous soyons plus nombreux à y travailler.

Nous étions aussi présents :

- à la foire bio HUMUS les 5 et 6 mai à Chateldon
- au forum des associations de Clermont-Fd le 22 septembre

Rapport financier 2018

COMPTE DE RESULTAT 2018

		PDDNE	RECETTES	DEPENSES	2017				
PRODUITS						CHARGES			
VENTES						FRAIS DE FONCTIONNEMENT			
VD	Ventes diverses		238,14		202,96	INTER	internet	83,85	83,85
	sous total		238,14		202,96	TEL	frais téléphone	-	0,00
DONS ET ADHESIONS						FP	frais postaux	116,02	216,27
COT	Cotisations adhérents 2017		2 838,00		2435,00	FD	frais divers,...	427,59	228,07
DON	Dons		2 200,00		0,00	ASS	assurances	140,25	137,57
ANI	animations		-		0,00	MAT	matériel et fourniture de bureau	13,68	0
	sous total		5 038,00		2435,00		sous total	781,39	665,76
SUBVENTIONS						AUTRES CHARGES			
SUB	Subventions		-		0,00	DOC	Documentation, abonnements, revues...	728,40	672,57
	sous total		-		0,00	ANI	Animations	1 170,00	335,00
AUTRES RECETTES						SEV	Impression de SEVES	462,00	456
RF	recettes financières		256,03		252,23		sous total	2 360,40	1463,57
INTER			-		0,00	AUTRES FRAIS VARIABLES			
JUR	affaires juridiques		-		-	JUR	Affaires juridiques	-	0,00
DOC	documentation		21,00		-	FF	Frais financiers	-	0,00
FNR	frais non remboursés		-		260,09	MAR	achat de marchandises destinées à la reven	-	0,00
	sous total		277,03		512,32	DON	Dons externes	-	-
COMPTES D' ACTIONS DIVERSES						ADH	Adhésions externes	70,00	155,00
			-		-	FNR	frais non remboursés	-	0,00
	sous total		-		-		sous total	70,00	155,00
Total PRODUITS =					5 553,17	COMPTES D' ACTIONS DIVERSES			
			-		-		sous total	-	-
			-		-	Total CHARGES =			
			-		-			3 211,79	2284,33
								2 341,38	365,04
								RESULTAT	365,04

PRODUITS

VD:ventes réalisées sur les stands (foire bio, forum social, conférences...)

COT Le volume des adhésions reste stable.

FNR : valorisation des déplacements non remboursés

CHARGES

INTER : gestion du site internet

FP et TEL : frais postaux (enveloppes, timbres...) et téléphone.

FD : dépenses divers (photocopie, déplacements ...)

ASS : assurance

ADH : adhésion à d'autres associations (collectif 63 sans OGM, réseau sortir du nucléaire, ATTAC63 UCJS Auvergne...)

SEV : édition de Sèves

soit un résultat positif de 2341,38€ pour l'année 2018.